



DNB

NOUVELLE (DÉS)ORGANISATION DES CORRECTIONS DES COPIES... ...OU LA PAGAILLE ORGANISÉE !

Cette année, la DEC a décidé de changer complètement l'organisation de la correction des copies du DNB : des correcteurs plus nombreux, donc en principe moins de copies par correcteur, prise en compte du domicile, véritable rotation des correcteurs...

Sur le papier l'intention peut sembler intéressante, mais en pratique, dans beaucoup d'établissements, c'est le bazar !

Si, dans un même collège, certains collègues s'en sortent bien, d'autres sont convoqués dans des centres de correction très éloignés de chez eux : 40 km, voire 50 et même plus ! Ce qui ne manque pas de soulever au mieux, de l'incompréhension, au pire de la colère. On voudrait créer du ressentiment - voire semer volontairement la zizanie - au sein des équipes pédagogiques qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Jusqu'à maintenant, l'ensemble des correcteurs d'un même établissement étaient convoqués au même endroit ; de ce fait, tout le monde était logé à la même enseigne, il n'y avait donc pas matière à se poser de question.

Avec ce nouveau procédé (s'il survit à cette année), les collègues se demanderont toujours avant de recevoir leur convocation : « *aurai-je de la chance cette année ?* » ou « *est-ce mon tour d'aller à Perpette-la-galette ?* » !

Les optimistes (soyons honnêtes, nous l'avons conseillé aux mal lotis), qui, envisageant une erreur et espérant de la compréhension de la part de la DEC ont, à juste titre, demandé une révision de leur convocation, n'ont eu pour toute réponse qu'un laconique « *nous avons fait au mieux, dans la mesure du possible* » !

Ce qui en clair veut dire : mais on ne changera rien puisqu'on fait du travail parfait. Un exemple de plus du manque de recul et d'anticipation de l'administration... voire de sa suffisance ! Insupportable !

Dernier développement : une note du secrétariat général du rectorat a été adressée aux chefs d'établissement ce mercredi après-midi, afin (nous le supposons) de rassurer les collègues : « *L'organisation proposée cette année permet aux enseignants de finaliser les corrections en 4 demi-journées au lieu de 5 mais implique systématiquement un déplacement vers un établissement qui n'est pas celui d'exercice habituel* ».

Quatre demi-journées... mais sur trois jours ! Quelle spectaculaire amélioration ! Nul doute que les collègues envoyés à plusieurs dizaines de km de leur domicile l'apprécieront à sa juste valeur !

Mais au moins « *les professeurs convoqués pour les corrections sus-citées **pourront disposer de la matinée du 04 juillet*** »... « *afin de leur permettre de se préparer **sereinement** (sic !) aux corrections...* ». Passons sur le qualificatif que des esprits chagrins pourraient prendre pour une provocation pour ne retenir que cette officialisation de la dispense de travail du lundi matin que nombre de principaux ne paraissent pas vraiment disposés à accorder !